

Maître RETROS PAR MICHEL BENOIT

(ORSTOM)

Le 29.06.85. Selon l'auteur "Conclusions tenues par l'auteur"

Thème central du programme :

Etude des relations existant entre :

- 1) l'accroissement des densités (humaines et animales)
- 2) la perpétuation de la "pratique" pastorale extensive
- 3) la dégradation du potentiel pastoral
- 4) l'accroissement de la consommation de l'espace (extension des aires pastorales en Savane notamment).

Analyse comparative à partir d'une série de zones jugées représentatives des diverses situations pastorales du pays.

La situation grave des années 1972-73 a montré l'urgence de ce type d'étude.

Le capital naturel est localement entamé au-delà de ce qu'il peut supporter dans le cadre des genres de vie locaux. Il convient de :

1) mettre en évidence le déséquilibre croissant provoqué par une humanisation de l'espace qui s'effectue dans le cadre de pratiques qui ne sont plus adaptées aux fortes charges actuelles ou dont la dynamique est insuffisante face à l'accroissement des effectifs.

2) Contribuer à la recherche de solutions permettant une utilisation plus économe des potentialités.

Ce programme est axé sur le genre de vie pastoral mais n'ignore pas les conclusions acquises au cours d'un programme antérieur (Etude des espaces agraires mossi en pays Bwa - Haute-Volta).

En fin de programme on essaiera d'orienter la réflexion vers la recherche de solutions permettant de mieux concilier l'humanisation de l'espace avec la protection du capital naturel dans des pays tels que la Haute-Volta.

En 1974, je présentais le programme de la façon suivante (cf. Introduction à la géographie des aires pastorales soudaniennes de Haute-Volta.)

Au moment d'aborder un programme de recherche sur la nature et le devenir des aires pastorales soudaniennes de Haute-Volta, nous signalons ci-dessous les principales rubriques qui guideront la collecte des données sur le terrain :

- les pâturages : composition et dynamique.
- l'eau d'abreuvement.
- les espaces agraires.
- les effectifs (hommes et bétail).
- la technologie et les besoins : le "genre de vie".

14 OCT. 1983

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 3370

Cote B

- l'aire pastorale dans son environnement :
 - l'aire et les espaces vides.
 - l'aire et les espaces agraires.
 - symbiose
- l'aire pastorale en devenir : les phénomènes de genèse, de mutation ou de migration.

L'étude propre à chacune des aires choisies fournira des résultats intéressants en eux-mêmes mais ils seront repris en vue d'une étude comparative. Celle-ci permettra éventuellement l'élaboration d'une théorie indispensable à une interprétation générale des relations entre espace pastoral et espace agricole, préalable important à une meilleure gestion des potentialités".

E X P O S E /

Dans un pays où l'agriculture demande à la jachère l'essentiel du rétablissement de la fertilité et où l'élevage exploite le pâturage naturel sur pied, où la population double tous les 30 ou 40 ans (doublerait s'il n'y avait pas migration) l'espace est la vraie "matière première".

Ce que je vais dire découle de cela :

Lorsqu'il y a saturation de l'espace (compte tenu des différentes technologies), il n'y a pas intensification de la production sur place mais fuite en avant et perpétuation de la pratique agricole ou pastorale. Il y a parfois même régression de la qualité de cette pratique.

Dans cette course à l'espace, il n'y a pas complémentarité entre l'agriculture et le pastoralisme mais concurrence. Le vaincu est celui qui "consomme" relativement le plus d'espace, c'est celui qui exprime le moins sa marque dans le paysage, celui qui est le plus "extensif"; c'est le pasteur.

C'est ce que montre l'expérience.

Un problème de choix se pose donc : il faut "gérer" l'espace et décider (ou non) d'arbitrer cette concurrence, en fonction de ce qu'on estime être bon sur le plan humain comme sur le plan économique.

C'est un problème grave au niveau régional mais aussi au niveau national car la Haute-Volta apparaît en Afrique occidentale comme un pôle de forte densité : à son niveau, les mouvements migratoires ne peuvent être que centrifuges.

Ce choix n'est évidemment pas du ressort du chercheur mais du politique.

Il est urgent à faire comme le montrent les 3 indices suivants (uniquement dans le domaine pastoral) :

- la forte mortalité du bétail en 72-73.
- la migration des éleveurs vers l'étranger (cas étudié : Peul de Barani et Nouna vers le Mali et la C.I., cf également le cas des bergers voltaïques et Nigériens chez les planteurs du Togo).
- la regression des pâturages à *Andropogon gayanus* (Ouest, centre sud etc. disparu plus au nord).

Ils constituent trois aspects d'un même phénomène : saturation de l'espace (je le repète, compte tenu des systèmes de production : "les ressources naturelles sont les estimations d'une civilisation sur son milieu" C.O. SAUER-).

Ces systèmes avaient et ont encore localement leur propre logique et étaient assumés mais la règle du jeu est de plus en plus faussée par la dynamique de la charge humaine et animale. Pendant la première moitié de ce siècle les pôles de peuplements (agraire et pastoraux) étaient ouverts sur des zones de délestage possible vastes ou quasi infinies (vallées notamment). Cela cesse d'être vrai : défricher ou chercher de nouveaux pâturages sera de plus en plus difficile en Haute-Volta.

Le phénomène de "frontière" peul vers les savanes du Sud trouvera ses limites et cela hors de la Haute-Volta probablement (cela dépendra de l'attitude du zébu face à la trypanosomiase).

Il ne s'agit pas pour moi de raisonner en terme de "viande à l'exportation" : il s'agit à la fois de répondre à des impératifs économiques certes, mais aussi de respecter des aspirations humaines (donc un genre de vie) et de ménager un capital naturel parce qu'il constitue une richesse en soi et une condition nécessaire à la réalisation des deux premiers objectifs.

Ma deuxième conclusion sera donc que le respect et le simple maintien du genre de vie pastoral obligeront à l'adapter.

On peut intervenir de trois façons, compte tenu du fait qu'il est impossible d'envisager une limitation de l'inflation des effectifs.

- 1ère façon : on considère que les fortes charges sont dues à une sous-commercialisation du troupeau : on a affaire à un élevage "sentimental" etc. Il faut créer des conditions favorables à une plus grande commercialisation visant à augmenter les revenus monétaires des éleveurs et les revenus du pays par l'exportation de bétail. Cela me paraît être dangereux parce que la démographie bovine est mal connue et que de toute façon le capital naturel n'est pas inépuisable.
- 2ème façon : celle que souhaitent les pasteurs eux-mêmes (dans la mesure où il m'est permis de résumer ces aspirations).

Préoccupés par la perpétuation de leur identité culturelle mais aussi stimulés par des besoins nouveaux (stimulation suffisamment modeste pour ne pas souhaiter une remise en question fondamentale et immédiate du "genre de vie") les pasteurs souhaitent être mieux armés dans la course aux espaces les moins saturés ou vides (il en existe encore quelques-uns malgré tout) :

- les parcours.
- les flux migratoires.
- le fait agricole chez les pasteurs.

Cette information devant être mise au service d'une analyse spatiale, toutes les données qui la composent seront localisées.

Les thèmes qui seront traités ont été définis pour permettre une bonne connaissance de l'organisation de l'espace pastoral mais aussi pour rendre possible une action éventuelle tant au niveau des divers éléments du système (pâturages, eau, effectif etc...) que des phénomènes de mobilité qui intègrent les éléments.

Les aires étudiées devront l'être "en situation" car les conclusions devront permettre une meilleure utilisation de l'espace par des activités parfois concurrentes.

La liste des thèmes ci-dessous n'est pas limitative et évoluera probablement en cours de programme :

- l'aire pastorale en tant qu'ensemble fonctionnel :
 - définition et localisation des éléments (pâturages, eau, habitat, zones de culture, groupes humains, bétail).
 - fonction des éléments et "comportement" saisonnier des aires.
 - mécanismes d'auto-régulation (notamment : les solutions spontanées face à la dégradation du potentiel pastoral).
- l'aire pastorale dans son environnement :
 - l'aire et les espaces vides.
 - l'aire et les espaces agraires.
 - concurrence
 - symbiose
- l'aire pastorale en devenir : les phénomènes de genèse, de mutation ou de migration.

L'étude propre à chacune des aires choisies fournira des résultats intéressants en eux-mêmes mais ils seront repris en vue d'une étude comparative. Celle-ci permettra éventuellement l'élaboration d'une théorie indispensable à une interprétation générale des relations entre espace pastoral et espace agricole, préalable important à une meilleure gestion des potentialités.

La liste des thèmes ci-dessous n'est pas limitative et évoluera probablement en cours de programme :

- l'aire pastorale en tant qu'ensemble fonctionnel :
 - définition et localisation des éléments (pâturages, eau, habitat, zones de cultures, groupes humains, bétail).
 - fonction des éléments et "comportement" saisonnier des aires.
 - mécanismes d'auto-régulation (notamment : les solutions spontanées face à la dégradation du potentiel pastoral).

Par exemple :

- limitation des taux d'occupation du sol dans certaines zones (pas forcément les plus mauvaises sur le plan agricole).
- désenclavement de zones difficilement accessibles en saison sèche par manque d'eau.
- prophylaxie du bétail.

Conscient de sa situation écologique le pasteur souhaite qu'on l'aide à reculer l'échéance, sachant que la migration reste une solution possible.

- 3ème façon : l'écologie humaine se doit de dire que rien ne sera gratuit :
 - d'accord avec la première attitude à condition que les éleveurs n'aient pas d'autres priorités et veulent vraiment jouer le jeu (avec tout ce que cela implique) et à condition que cela n'entraîne pas une sur-exploitation des pâturages (souvent réelle déjà).
 - d'accord avec le pasteur à condition qu'il cesse dans une certaine mesure d'avoir une attitude purement prédatrice vis-à-vis du capital herbager auquel cas il se condamne à long terme.

Les premiers résultats de la recherche conduisent à proposer ce qui suit :

Le passage d'un espace polarisé (ouvert sur l'infini) à un espace territorialisé (fini) se fera assez vite et se fera mal pour le pasteur ou plus exactement contre lui, cela a déjà commencé : périmètres agricoles, projets de ranch, zones de protection du milieu naturel (forêts classées, parcs nationaux).

Il faudra "territorialiser" l'espace pastoral. Le mot est de J. GALLAIS (Pasteurs et paysans du Gourma, CEGET).

Quelle que soit l'échelle des territoires définis (ordre de grandeur plusieurs milliers de km²) il s'agira de faire pendant à la "territorialisation de fait des espaces agraires, de prévoir et d'encourager une évolution technologique dans ce nouveau cadre à l'intérieur duquel une prise de responsabilité vis-à-vis du milieu sera encouragée. Des avantages assortis d'un certain nombre de contraintes (aux effets rapidement avantageux) permettraient une amélioration des rapports hommes/nature :

avantages : -contrôle sanitaire du bétail.
-politique de l'eau et des feux.
-contrôle de l'espace agricole,
-meilleure commercialisation etc...

- contraintes : -respect d'un calendrier de la mobilité saisonnière et d'un plan de pâture :
 - contrôle des effectifs (la recherche du nombre est une assurance au niveau individuel mais pas au niveau régional cf Oudalan en 1973) et donc limitation de la charge.
 - orientation vers la production d'herbe (à plus long terme reconstitution des pâturages à *Andropogon gayanus* par exemple).

Citation de J. GALLAIS (op.cité).

"(...) il a été observé que la maximisation de l'exploitation humaine aboutissant à un déséquilibre grandissant avec les ressources naturelles ne peut pas se poursuivre. Cette maximisation est permise par la mobilité à travers un espace très faiblement organisé. Il y a une flagrante opposition entre l'intérêt à court terme de l'individu, champs plus étendus, rotation des cultures plus rapide, cheptel plus nombreux et transhumant sur des distances considérables, et le bien collectif à moyen et long terme. Cette opposition n'est réductible que s'il y a resserrement du cadre spatial dans lequel s'exerce l'activité de l'homme. Chaque individu ne peut prendre conscience de cette opposition que s'il constate que les ressources en espace sont désormais limitées. Il ne peut le faire qu'à travers une collectivité disposant d'un certain territoire. La territorialisation de l'exploitation de l'espace allant de pair avec le renforcement de structures socio-administratives adaptées au milieu humain, telle me semble la voie d'avenir entre une sédentarisation impossible et une mobilité incontrôlée. Cette territorialisation est conçue non seulement comme une structure spatiale et socio-administrative, mais surtout comme la mise en place d'unités de développement et d'aménagement.

Face au nomadisme ou à la sédentarité, la voie de la territorialisation me semble la plus adaptée à une région sahélienne comme le Gourma. Le territoire fournissant d'abord l'horizon limité à l'intérieur duquel l'attitude individuelle peut être infléchie dans le sens du bien collectif. En second lieu, il est l'unité d'aménagement et de développement où les potentialités du milieu naturel peuvent être le plus facilement élargies par une action bien adaptée ; "au ras du sol", aux "conditions locales". Fin de citation.

Je le dis nettement : ce n'est pas une sédentarisation (utopique à bien des points de vue) qui est proposée là : une plus grande mobilité des hommes est souvent la garantie d'une mobilité moindre du bétail.

Il s'agit en tout cas de la seule façon, à mon avis, de faire quelque chose avec et pour le pasteur.

Remarque : dans un premier temps des territoires devraient être créés en aval des flux migratoires, dans des zones peu touchées par des fortes charges pastorales ou agricoles (partie centrale du SW, Vallées, Est).

Suit une présentation rapide de quelques résultats de recherche, et une discussion portant essentiellement sur :

- la mobilité pastorale (M. LEDEA B. QUEDRAOGO)
- les feux de brousse (Mme SANDWIDI)
- la création de forage et la dégradation du milieu (M. TOUTAIN).